



Succession-vente-compromis de vente

Par gersim, le 17/02/2008 à 15:40

bonjour,

Un compromis de vente a été signé le 28/12/07.

Ce qui est vendu : une maison expertisée 92 000€ avec la possibilité d'occuper les locaux par la vendeuse.

Signataires : - Mm X, celle qui vend,

- sa petite fille, celle qui achète,

- sa fille 1, héritière suite au décès de l'époux de Mme X il y a 10 ans

- sa fille 2,

Évènement nouveau : Mme X décède le 09/02/08.

Du fait de ce décès, la maison pourrait être réévaluée : 110 000€

D'après ces données pouvez-vous me dire ce que devient le compromis de vente et si une réévaluation est possible.

merci